



CGT Finances Publiques Aveyron

Compte-rendu du CSAL du 26/03/2026

ORDRE DU JOUR

1. Présentation situation du CFP du 8 mai 1945 (pour information)

En préambule au sujet, la CGT a regretté qu'une commission ne se soit pas tenue plus tôt. Plusieurs études et diagnostics ont été effectués depuis le 13 février date de fermeture du site. À ce jour, tout retour dans la résidence est exclu, il existe un risque avéré d'effondrement d'une partie du bâtiment. Il faut attendre que le bâtiment soit stabilisé (ne bouge plus) pour éventuellement avoir accès aux matériels et archives restés à l'intérieur. Des décisions seront prises à ce moment-là, les experts trancheront sur l'avenir du site démolition, réparation... Aucun scénario n'est arrêté à ce jour.

Le directeur salue la « remarquable solidarité des équipes », particulièrement le BIL, la CID, etc. Il reconnaît que les conditions de travail sont difficiles et pas tenables dans la durée. Pour les prochains mois, la priorité de la direction sera donc de finaliser l'installation des agents, et ensuite de trouver des hébergements pour un volume estimé à 60/70 collègues (en priorité le SPF et la résidence du SGC/SIP qui subissent des conditions de travail difficile). Les visites se poursuivent pour essayer de trouver des locaux satisfaisant, il est possible que l'hébergement de ces collègues soit réalisé sur plusieurs sites.

L'accueil des collègues en situation de handicap est très difficile place d'armes mais des solutions vont être proposées, on ne peut pas laisser des collègues en télétravail total. La CGT suit le dossier.

La campagne impôt sera réalisée au local France Service de Saint-Eloi avec une contrainte forte, car il faudra aménager et ranger le local à chaque ouverture.

Le plan de formation local pourra être maintenu. Les formations auront lieu dans des salles mises à disposition par les services de l'État à Bourran (avec possibilité pour les stagiaires de manger à la cantine sur place).

La seule bonne nouvelle concerne le parking du 8 mai qui pourrait être rapidement disponible.

Sur le volet restauration, des conventions ont été passées avec 4 établissements : le restaurant universitaire de l'INSPE, la boulangerie La Mascotte, le restaurant Le Central, le restaurant La Pizzeria des remparts. La prestation débute lundi 30 mars. Dans les restaurants, la formule de base sera facturée 5,08€ ou 6,70€ selon l'indice, soit pour un plat et un périphérique. Au-delà, un dépassement sur un repas à la carte sera facturé. Un système de tickets est mis en place. En cas de difficulté, il ne faudra pas hésiter en informer la direction.

La CGT a demandé l'attribution des tickets restaurants pour les collègues concernés par la fermeture de la cantine pour la période allant du 13 février au 27 mars : refus catégorique de la direction. Il est plus facile de demander des indus de rémunération sur deux ans à plus de 2000 agents DGFIP, que d'accorder des tickets restaurants à moins de 200 agents pour une trentaine de jours. Les collègues apprécieront le sens des priorités de Bercy.

2. Proposition de dépenses (pour avis)

Comme nous sommes un pays bien organisé et une administration efficiente, la loi de finance a été validée le 19 février 2026, et le 27 mars le comité social d'administration local dans sa forme spécialisée (CSAL-FS) n'a toujours pas de budget. Les organisations syndicales se sont engagées par avance sur des dépenses : 50 ventilateurs brumisateurs (4806 €), 55 souris verticales (543,06 €), 4 repose-pieds télescopiques (800 €), 2 fauteuils soutien lombaire (1600 €), 4 fauteuils assises courtes 600 €, bureau réglable en hauteur (500 €), 5 capteurs CO2 (300 €). L'essentiel de ces dépenses vise à remplacer des fournitures restées au 8 mai, elles sont essentielles aux collègues et pour certaines prescrites par la médecine du travail. L'inspecteur Hygiène et Sécurité nous a signalé l'existence d'un fond ministériel de soutien aux CSA-FS dans la difficulté. Cela peut nous concerner cette année, vu les coûts engendrés par l'évacuation du 8 mai.

Depuis la réforme des CHS-CT et leur transformation en CSAL-FS, le budget est en deux parties : une consacrée aux aménagements (ci-dessus), l'autre aux formations (le CSAL-FS doit en financer certaines : premier secours, habilitation électrique notamment). Nous avons donc pris des engagements pour des formations recyclage habilitation électrique (1100€), recyclage secourisme (1470€), Gestes qui sauvent (2975€), et ergonomie (4200€).

3. Présentation du plan d'action DGFIP « améliorer les conditions de vie au travail et prévenir les risques suicidaires » (pour information)

La direction ne sait pas expliquer la vague de suicides en 2025 (19 suicides et 21 TS). Le plan d'action, rejeté par tous les syndicats au niveau national, n'apporte guère de nouveautés par rapport à l'existant qui avait déjà du mal à être mis en œuvre. Le paramètre « vie au travail » n'est d'ailleurs pas « traité ». Le rapport Gollac qui inspire ce plan y accorde une partie entière, ici le collectif de travail n'est pas appréhendé dans sa dynamique mais de manière figée à travers le prisme hiérarchique.

Depuis des années, les syndicats alertent sur les Risques Psycho-Sociaux et les burn-out sans que la direction ne prenne la mesure du mal-être au travail. Elle y est contrainte aujourd'hui avec les suicides !!

Est-ce que les nouvelles formations seront suivies d'effet, nous le verrons. En attendant, cela n'a pas empêché la direction dans un contexte de mise en place de prévention de la santé mentale d'adresser un mail sans aucune discussion préalable à plusieurs agents de l'Aveyron pour la récupération d'indus d'une prime versée à tort depuis plus de 10 ans.

Pour la CGT, il faut sérieusement questionner l'organisation du travail et les raisons d'une conflictualité en lien avec le mal-être au travail. Le choix managérial de la DGFIP accentue les exigences de performance individuelle et réduit le travail réel au travail prescrit, à partir d'indicateurs collectifs transformés en autant d'objectifs individuels, ignorant le contexte et l'environnement de travail. Avec toujours moins de moyens humains, des applicatifs plus que dysfonctionnant et une suspicion toujours plus forte sur l'implication professionnelle des agents. Cette année 2026 a connu déjà plusieurs TS et un suicide. La situation reste critique et les efforts en matière de prévention doivent être accentués. Le médecin du travail a rappelé qu'il devait être sollicité quand on repère un agent en souffrance.

4. Présentation de la campagne 2026 d'actualisation DUERP et PAP (pour information)

Cette année dite pleine, les services doivent remettre à jour leur DUERP, l'assistant de prévention sera associé à l'élaboration du tableau. La rédaction de ce plan doit être l'occasion de discuter sur nos conditions de travail, de la santé mentale, et des risques professionnels. L'élaboration de ce document doit être collective, n'hésitez pas à contacter la CGT en cas de difficultés.

5. Présentation des inspections des sites de la DDFIP et du SGC Decazeville par l'ISST (pour information)

Le rapport pour le site place d'armes a été modifié, car il avait été fait avant l'évacuation du 8 mai. Les conditions d'occupation ont changé, de nouvelles préconisations ont été faites notamment pour les collègues en situation de handicap, ainsi que pour la présence d'encombrants dans les couloirs (mopieurs notamment).

Pour Decazeville, les recommandations faites sont globalement tenues. Mais les problèmes d'accessibilité (accueil au 4ème étage), d'accueil bruyant et plus globalement de dégradation de la résidence sont connus et sans solution à ce jour. Une étude lancée par les copropriétaires devrait nous en apprendre plus sur l'avenir de la tour dès que les conclusions en seront connues.

6 . Point sur les fiches de signalements, accidents de travail et exercices évacuation (pour information)

Rien de particulier à signaler. Les sites concernés étaient le SGC de Saint-Affrique et le CC Pro de Decazeville. La CGT demande d'organiser au moins une fois un exercice dans une période « creuse » (période de vacances, un mercredi ou vendredi) pour s'assurer que l'évacuation est correctement effectuée même en l'absence de nombreux responsables.

6 .Questions diverses

Bien consciente des difficultés du BIL qui sont très occupés par la situation du 8 mai, la CGT a quand même demandé au service de prendre l'attache de la mairie pour finaliser l'installation de l'ensemble du service au rez-de-chaussée de la résidence. Réponse positive de celui-ci.

Une décision de la direction particulièrement dure pour une collègue a été ensuite abordée, une communication intersyndicale va intervenir en parallèle pour dénoncer cette injustice.

VOS ELUS CGT : Sandrine FABRE, Richard PONS, Laurent GISSELERE